

Le petit mot du Club de la Cuvée d'Or

La rénovation de la salle des fêtes va être inaugurée en fanfare par *le repas du pain* qui sera précédé par l'assemblée générale du club ou les Glanois atteints par un certain âge sont attendus le **28 Janvier 2017**.

Veillez nous rejoindre : vous serez les bienvenus.


Nous aurons le concours de belote le **11 mars** prochain.

Le **14 mai**, vos vieilleries pourront sortir leur poussière lors de la brocante. Mais le 3^{ème} âge de Glanes reste fidèle à son voyage à l'étranger : cette année ce sera la Hongrie avec Budapest **du 15 au 22 mai**. La saison 2016/2017 se terminera par un repas le **24 juin**.

Bien sûr, pour entretenir les rencontres, nous prévoyons tous les mois un rendez-vous où les fans de jeux (Belote, Scrabble, Triominos ...) peuvent exercer leur mémoire et leur roublardise....

Etat Civil du deuxième semestre 2016

Naissances  Capucine DRUILHE, le 23 Décembre 2016

Mariage  M. Pierre MALMARTEL
et Mlle. Inès FRANÇOIS, le 20 Août 2016

Décès  M. REYT André, le 17 Octobre 2016
Mme. DJILAS Denise, le 15 Décembre 2016

Informations diverses

Permanence du Maire ou d'un adjoint :
le mardi de 15h00 à 19h00

Ouverture de la mairie :
le mardi de 14h à 19h et le vendredi de 14h à 17h.

Imprimé par nos soins

Bulletin d'Informations Municipales n°18



Janvier 2017

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

L'ensemble de l'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser à toutes et à tous, nos vœux de santé et de bonheur pour 2017.

Cette nouvelle année s'annonce avec de nombreux changements : une nouvelle communauté de communes, Cauvaldor2 suite à sa fusion avec Sousceyrac en Quercy et Cère et Dordogne. Nous faisons désormais partie d'une grande communauté de communes qui s'étend de Souillac à Sousceyrac avec 47 572 habitants, 79 communes et 109 conseillers. Lors de l'élection du 7 janvier, M. Gilles LIÉBUS a été élu président.

Presque toutes les compétences sont ou seront modifiées. Au vu de leur nombre et de la complexité de la tâche, certaines attendront l'année prochaine pour être transférées.

Les travaux de la salle des fêtes s'achèvent et j'espère pouvoir vous y recevoir bientôt pour fêter ensemble sa rénovation et la nouvelle année.

La maison d'accueil qui est rattachée au CCAS (*centre communal d'action sociale*) n'est pas impactée par le CIAS (*intercommunal*) de Cauvaldor mais, suite à la loi du 28/12/2015, elle devra voir son bâtiment évoluer de façon significative. Tout le budget d'investissement y sera quasiment consacré. L'année 2016 laisse prévoir de bons résultats malgré la baisse des tarifs de journées imposée par le Conseil Départemental.

Jacques Ferrand.

Travaux

Salle de réunion

La salle de la mairie est maintenant aménagée avec du nouveau mobilier, plus fonctionnel (tables et chaises). Les luminaires ont aussi été remplacés par des rampes de spots.



Voirie

Après son reprofilage, le parking à côté du cimetière a été regoudronné. Au niveau du carrefour central des quatre routes, il y a eu un échange commune / département pour être en adéquation à la réalité du terrain. Dans le bourg, quelques petites parcelles ont intégré le domaine public, grâce aux dons des riverains.

Salle des fêtes

La rénovation de notre salle communale se termine. Le coin cuisine est devenu un « coin office » pour répondre aux exigences sanitaires et d'incendie. Un nouveau règlement sera rédigé.



Le petit mot du Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Glanes vous souhaite une très belle année 2017, qu'elle vous apporte santé et bonheur.

Nous nous efforcerons de contribuer à la convivialité et à la bonne humeur de notre village et nous vous indiquons les dates prévues pour les prochaines animations :

- . Soirée Pescajounes, le samedi 4 Mars
- . Repas de printemps, le samedi 13 mai
- . Marché festif, le samedi 29 juillet

Nous vous informons également que l'assemblée Générale aura lieu le 24 février, 20h30 à la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir y assister, nous faire part de vos suggestions et devenir membre pour ceux qui le souhaitent.

Pour revenir sur l'année écoulée, nous nous réjouissons des belles affluences du Marché festif de juillet puis de la Balade et repas sous la halle d'octobre. Nous retiendrons surtout, de très bonnes ambiances. Merci à tous ceux qui contribuent à maintenir cet esprit.



Loi du 28 décembre 2015 à l'adaptation de la société au vieillissement.

Cette loi d'orientation et de programmation repose sur trois piliers :

- Anticiper pour prévenir la perte d'autonomie. La priorité est donnée au maintien à domicile quand il est souhaité par la personne âgée. Pour cela, 140 millions d'euros y seront consacrés.
- Adapter les politiques publiques au vieillissement (adaptation des logements, modernisation des résidences autonomie, intégration des problématiques du vieillissement dans les programmes locaux d'habitat et dans les plans de déplacement urbain, etc.).
- Améliorer la prise en charge des personnes en perte d'autonomie (protection des droits et libertés des personnes âgées, réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie, soutien des proches aidants). La réforme de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) s'inscrit dans la refondation de l'aide à domicile.

Pour notre structure, concrètement, au 1er janvier 2017, nous sommes passés en «résidence autonomie» et pour intégrer cette loi nous devons programmer des travaux avant 2021.

Toutes les chambres doivent posséder une petite cuisine et faire au minimum 18 m². Avec l'architecte de Bretenoux, nous avons déjà travaillé sur un plan d'extension du bâtiment et évoqué un calendrier avec le conseil d'administration. Le seul projet de relier les deux bâtiments est dépassé car il ne suffira pas pour cette mise aux normes. Des aides financières significatives ne sont débloquées qu'aux seuls projets de mises en conformité, en lien avec cette loi.

ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Jusqu'à fin décembre, le personnel de la Maison d'Accueil était mis à disposition par :

- L'ADMR de Bretenoux pour la confection des repas et le ménage,
- La fédération ADMR du Lot pour la direction et le secrétariat,
- L'association Entraide pour les remplacements, le surcroît de travail et les gardes de nuit.

Depuis la fin 2016, nous avons créé une **association (loi 1901) A.D.M.R. Glanes Maison d'Accueil** qui prend désormais le relais de celle cantonale dans le but d'être plus indépendant administrativement. Avec une prise d'effet le 1^{er} janvier 2017, nous sommes maintenant plus proches des salariés qui ont accepté ce glissement qui n'engendre, pour eux, aucun autre changement.

Travaux Pech Pialat

Suite à des fuites d'eau, le conseil municipal a décidé de rénover le réseau d'eau de Pech Pialat. Plusieurs tranches de travaux sont programmées et on commencera par l'impasse des mésanges.

Suite aux différents devis étudiés, l'entreprise Audubert TP a été retenue pour accomplir ces travaux. Dans la mesure du possible, les nouveaux compteurs seront à l'extérieur en limite public/privé. Les habitants concernés n'auront aucun frais à leur charge (sauf demandes de travaux non prévues) et seront avisés, par courrier, des dates du commencement des travaux les concernant.

Les tarifs de 2016 concernant l'eau sont maintenus.

Poteau incendie

Suite à la demande du SDIS, et conjointement avec la commune de Bretenoux, une borne incendie va prochainement être mise en place au bas de Pech-Pialat.

Assainissement

Après l'évaluation de l'entretien de la qualité de l'eau à la sortie de la station d'épuration, la mairie a reçu une prime de l'agence Adour-Garonne de 5 628€. Nous ne pouvons que nous en féliciter.

Equipement

Pour le secrétariat, nous avons dû investir sur un nouvel ordinateur pour un montant de 499€ HT.

Urbanisme

P.L.U.

Le PLU a été approuvé le 22 décembre et sera réellement applicable un mois après cette délibération

Au cours de l'année 2016, cinq permis de construire pour des maisons d'habitation ont été accordés. Ils ont été transférés au service A.D.S. (Application du Droit des Sols) du S.M.P.V.D. (Syndicat Mixte du Pays de la Vallée de la Dordogne) dont les bureaux sont à Creysse.

Jumelage avec Glannes



L'association pour le jumelage entre les deux communes est née le 2 septembre. Geoffrey CROS est le Président, Raymond BARRE, le trésorier et Daniel BACHALA, le secrétaire.

Glannes et Glannes : Les Cépages Réunis

L'association a vu le jour pour rapprocher deux territoires viticoles différents. La nouvelle année va être l'occasion pour les Glannois de rencontrer les Glanniats de la Marne avec qui nous serons très vite jumelés. L'objectif est d'ouvrir notre village aux régions éloignées, et à des terroirs différents pour partager nos traditions.

Les habitants de Glannes (Marne 51) seront en visite chez nous pour le pont de l'Ascension.

Nous vous invitons tous à nous rejoindre dans ces futurs moments de partage et d'amitié. Une réunion aura lieu à la fin du mois de Janvier, vous trouverez un mot d'information dans votre boîte aux lettres.

Le Bureau



Maison d'accueil

Travaux de peinture

Monsieur Vincent SOUILHOL est chargé de réaliser les travaux de peinture du couloir, du plafond et des changements des plinthes de l'entrée, il a été le moins disant pour ces prestations.

Don

La famille de monsieur ASFAUX, habitant de Glannes décédé en début d'année, a offert à la maison d'accueil un tableau représentant le château de Castelnaud et les vignes de Glannes. Il a été suspendu dans la salle commune. Une toile de monsieur ARNOUX Serge sera aussi installée dans cette pièce.

Goûter de Noël

Le goûter de Noël, animé par la chorale de Mme Régine LAFON, a eu lieu le 17 décembre. Les familles, les administrateurs, la direction et le personnel ont participé à ce moment convivial. Cet instant festif s'est clôturé autour d'un verre de l'amitié accompagné d'une bûche de Noël réalisée par le personnel.



Téléthon 2016

Pour le téléthon organisé dans le canton début décembre, les résidents de Glannes ont confectionné des amuse-bouches pour un apéritif. Le mardi 20 décembre après-midi, des danseuses du « Gagnac Country Dance » ont fait une représentation à la maison d'accueil afin de remercier les résidents de leur participation à cet événement.

Nouvelle venue sur la Maison d'accueil

M^{elle} Emilie DELFAU a été nommée animatrice. Tous les mardis après-midi de 15H à 18H, elle animera un atelier. Nous lui souhaitons la bienvenue.